



CONTRIBUTION DES FAMILLES

LYCEE PROFESSIONNEL

Année scolaire 2026-2027

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas	Contribution mensuelle* + Internat (restauration + hébergement)
	3 ^{PM} - 2 ^{nde} - 1 ^{re} - T ^I	3 ^{PM} - 2 ^{nde} - 1 ^{re} - T ^I	3 ^{PM} - 2 ^{nde} - 1 ^{re} - T ^I	3 ^{PM} - 2 ^{nde} - 1 ^{re} - T ^I	3 ^{PM} - 2 ^{nde} - 1 ^{re} - T ^I
Quotient familial < 11500 €	96,50 €	144,50 €	161.50 €	177.50 €	404.00 €
Quotient familial < 13 500 €	104,00 €	152,00 €	169.00 €	185.00 €	411.50 €
Quotient familial < 17 500 €	111.00 €	159.00 €	176.00 €	192.00 €	418.50 €
Quotient familial < 21 500 €	117.50 €	165.50 €	182.50 €	198.50 €	425.00 €
Quotient familial >= 21500 €	123.00 €	171.00 €	188.00 €	204.00 €	430.50 €

*Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances. Pour l'Internat, elles tiennent compte des périodes de stages obligatoires.

PRIX DU REPAS (pour un externe) : 7,50 €

- (Repas préparé par la famille) **P.A.I.**: 2,15 €

LOCATION CASIER : 3,00 € / mois (Gratuité pour tous les internes).

ATTENTION

Assurance Scolaire par élève est obligatoire, elle sera facturée 9 € sauf si une attestation d'assurance de l'élève est transmise avant le 15 septembre 2026.

Quotient familial : Revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts du foyer (fournir l'avis d'impôt sur le revenu).

Réduction accordée sur la contribution familiale (Pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2^e enfant
 - 50 % pour le 3^e enfant
 - Gratuit à partir du 4^e enfant
- } sur le plus jeune

Frais d'inscription : 25 €

Aucun frais de réinscription.

Cotisation APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) par famille : 25€ pour 2026/2027 (facultative).